



Enfants martyrs et bourreaux juifs : antisémitisme ou crime rituel ? (1/2)



La « *Vies des saints et de bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes* » par les RR. PP. Baudot et Chaussin, O.S.B. est un ouvrage avec *Nihil obstat* qui date de 1934. En feuilletant les pages de ce dictionnaire des saints, on tombe sur plusieurs enfants martyrs des juifs.

Dans une première partie de cet article nous donnerons les faits en notre possession sur ces martyrs tels qu'ils sont exposés par les bénédictins et dans une deuxième partie nous étudierons dans quelle mesure ces assassinats relèvent du crime rituel à l'aide des réflexions d'Israël Shamir. Dans ces deux parties nous nous abstenons de tout commentaire.

I. Les enfants martyrs

1. Guillaume de Norwich - 1144

Il naquit le 2 février 1132. Les parents se nommaient Wenstan et Elvina. Le père était fermier et jouissait d'une certaine aisance; il mourut avant le martyre de son fils. À huit ans, Guillaume était apprenti chez un corroyeur de Norwich en Angleterre : il y passa environ quatre ans, de 1140 à 1144 et vivait chez un parent, nommé Ulward. Le patron de Guillaume était en fréquentes relations avec les juifs de l'endroit et ceux-ci ne manquèrent pas de remarquer l'enfant : l'hôte et l'oncle de celui-ci le mirent en garde contre de tels hommes et lui recommandèrent de les éviter. Il devait malheureusement tomber entre leurs mains.

Le lundi saint 20 mars 1144, le jeune Guillaume allait rendre visite à sa mère : il y était accompagné par un homme qui se donnait comme le cuisinier de l'archidiacre de Norwich, et



proposait à l'enfant une place chez l'archidiacre. Mais il lui fallait une réponse immédiate et pour la donner, il fallait le consentement de la mère. Celle-ci fit quelques difficultés; pour la gagner, le soi-disant cuisinier lui versa entre les mains quelques pièces de monnaie. Guillaume reprit alors le chemin de Norwich en compagnie de l'inconnu. Ce messenger était un mystérieux personnage; inconnu de la mère de l'enfant, on ne sut dire s'il était juif ou chrétien. Le mardi 21 mars, il se présenta avec Guillaume chez Livina, tante de celui-ci qui habitait Norwich, il lui raconta l'arrangement qui avait eu lieu la veille. Cette démarche parut étrange à Livina et quand l'homme et l'enfant quittèrent sa maison, elle dit à sa fille de sortir après eux et d'épier leurs démarches. La fille les vit entrer dans la maison d'un juif, fermer la porte derrière eux, et à partir de ce moment on ne revit plus Guillaume vivant dans Norwich. La fille de Livina rentra et dit à sa mère ce qu'elle venait de voir. On était alors au mardi saint.

Le biographe de l'enfant martyr fut le seul à raconter les événements du mercredi saint et il le fit rapidement. Guillaume, écrivit-il, passa la soirée du mardi avec les juifs qui le traitèrent aimablement et lui donnèrent à manger. Le mercredi, après leur service à la synagogue, au moment où l'enfant était à table, ils se saisirent de lui, lui mirent dans la bouche un bâillon qu'ils fixèrent avec des cordes nouées derrière le cou; puis ils lui rasèrent la tête et la percèrent avec des épines. Après un jugement dérisoire où ils le condamnèrent à être crucifié, ils le conduisirent dans un appartement où se trouvaient trois poteaux réunis l'un à l'autre par une barre transversale. Ils dressèrent alors leur victime contre l'un des poteaux, attachèrent la main droite et le pied droit avec une corde, fixèrent avec des clous la main gauche et le pied gauche, percèrent ensuite le côté gauche de façon à atteindre le cœur, enfin ils versèrent sur tout le corps de l'eau tiède en vue de laver les blessures et d'arrêter le sang. Le biographe a déclaré tenir tous ces détails d'une femme chrétienne qui, étant au service des juifs, fit chauffer de l'eau sur leur ordre, entendit des bruits considérables dans la chambre où ils étaient renfermés, et, au moment où elle leur apportait de l'eau, put voir par la porte entr'ouverte le malheureux enfant attaché au poteau. Le soir, elle eut à nettoyer l'appartement, trouva dans un coin une ceinture d'enfant à laquelle étaient attachés un couteau et une boîte d'aiguilles. Plus tard, elle put montrer les marques du martyr et l'on put voir deux trous formés à l'un des poteaux par des clous qu'on y avait enfoncés.

Le jeudi saint, les juifs délibérèrent sur ce qu'ils feraient du corps, ainsi que l'a raconté plus tard l'un d'entre eux. Enfin le vendredi, ils mirent le cadavre dans un sac et le portèrent dans un bois voisin, appelé Thorpe Wood. A l'entrée du bois, ils rencontrèrent un homme appelé Aelward Ded, lequel, ayant mis la main sur le sac, se rendit compte qu'il renfermait un corps humain. Les juifs se sentant découverts prirent la fuite, s'enfoncèrent dans le bois, suspendirent le corps à un arbre et rentrèrent au plus vite à Norwich pour aviser au moyen d'éluder les recherches. Ils forcèrent Aelward Ded à garder le silence sur cette affaire et de fait la lumière ne se fit que cinq ans plus tard (24 mars 1144).

Au soir du vendredi saint, on vit une lumière à l'endroit du bois où le corps de Guillaume avait été suspendu. Le lendemain un habitant de Norwich rencontra dans cette direction un bûcheron qui lui déclara avoir découvert un enfant assassiné : tous deux s'approchèrent pour l'examiner, constatèrent les blessures et la présence du bâillon dans la bouche. Le lundi de Pâques, on enterra le corps sur place et sans les cérémonies de l'Église. Cependant parmi les enfants qui, dans l'intervalle, avaient vu le cadavre, quelques-uns reconnurent le corps de Guillaume.



L'oncle voulut s'en assurer : on déterra le corps qui était sans corruption et répandait une agréable odeur. On décida de le transférer dans le cimetière des moines de Norwich ; ce qui fut accompli le 24 avril suivant. Des miracles se produisirent et firent proclamer la sainteté de l'enfant martyr. Il y eut dans la suite plusieurs translations du corps entre les années 1144 et 1172. Au moment où Thomas de Montmouth composait son récit, le corps se trouvait exposé dans l'église de Norwich dans la chapelle désignée sous le nom de Chapelle des martyrs.

Quant à la reconnaissance officielle du culte rendu à cet enfant, elle n'a pas été faite. Benoît XIV (De beatific., 1. I, c. xiv, n. 4) se contente de dire que les bollandistes affirment l'existence de ce culte. On a remarqué que Guillaume de Norwich a été la première victime de ce que l'on a appelé le "meurtre rituel des juifs".

2. Saint Siméon de Trente - 1472

En 1472, le mercredi de la semaine sainte, des juifs de la ville de Trente s'étant adressés à l'un d'entre eux nommé Tobie, qui exerçait la médecine pour se procurer comme victime un enfant chrétien, celui-ci profita du moment où les chrétiens étaient réunis à leur église pour l'office des ténèbres afin d'attirer à sa suite un tout petit enfant nommé Simon ou Siméon, âgé de deux ans et quelques mois. Profitant de l'absence des parents, le médecin Tobie s'approcha de l'enfant qui était sur le seuil de la maison, lui tendit une main caressante, et l'innocente victime se mit à suivre l'homme qu'il ne connaissait pas. A quelque distance de la maison paternelle, l'enfant se retourna, poussa un gémissement plaintif et appela sa mère en versant des larmes. Le juif épouvanté, donna à Simon une pièce de monnaie et l'apaisa par de douces paroles. A l'extrémité de la rue se trouvait un savetier occupé dans son échoppe ; Tobie s'arrêta un instant avant de passer sous ses yeux; il épia le moment où l'ouvrier regardait d'un autre côté, traversa promptement la rue, réussit à introduire l'enfant dans la maison d'un coreligionnaire, nommé Samuel. Une fois en sûreté dans l'intérieur, les misérables parvinrent à calmer l'enfant en lui donnant des fruits et des friandises. Les parents de Simon, rentrés chez eux, s'inquiétèrent de ne plus retrouver leur enfant; ils le cherchèrent en vain chez les voisins où il allait d'habitude, ils parcoururent ensuite toute la ville sans rien trouver; surpris par la nuit, ils n'osèrent pénétrer chez les juifs pour faire leur enquête, et rentrèrent dans leur demeure en versant des larmes amères.

Cependant dans la soirée du jeudi au vendredi saint, les juifs amenèrent l'enfant dans un vestibule contigu à leur synagogue. Un vieillard, nommé Moïse le prit sur ses genoux : on plaça un mouchoir sur la tête de la victime; sur son petit corps les misérables firent diverses incisions et recueillirent dans un bassin le sang qui en décollait. Pendant ce temps, quelques-uns lui tenaient les jambes, d'autres lui prenaient les bras et les étendaient en forme de croix. On le dressa ensuite sur ses pieds, deux bourreaux le maintinrent dans cette posture, les autres lui percèrent le corps avec des alènes et des poinçons. Lorsque l'enfant eut cessé de vivre, tous se mirent à chanter autour de lui : « *C'est ainsi que nous avons traité Jésus, le Dieu des chrétiens : puissent tous nos ennemis être confondus à jamais.* » Cette scène se passait le 24 mars 1472.

Leur triste besogne achevée, les juifs cachèrent d'abord le cadavre dans un grenier à foin, puis dans un cellier. Ils allèrent ensuite le jeter dans l'Adige. Dieu permit que les auteurs de ce crime



atroce fussent découverts; traduits devant les tribunaux, ils avouèrent leur forfait et furent condamnés au dernier supplice.

Cependant le corps du petit enfant fut retiré du fleuve; sur l'emplacement de la synagogue où il avait été martyrisé, on éleva une chapelle en son honneur. Les miracles furent obtenus par son intercession; on vint en foule vénérer ses reliques. On vit alors des aveugles recouvrer la vue, des malades retrouver la santé en grand nombre.

Trois ans seulement après le meurtre, le 10 octobre 1475, le souverain pontife Sixte IV, informé de ce qui se passait à Trente, défendit à titre provisoire le culte de cet enfant : il se réservait de se prononcer sur cette affaire quand il connaîtrait la vérité par un commissaire chargé de faire une enquête sur les lieux. La lettre de Sixte IV est citée tout au long par Benoît XIV (*De beatificatione...*, 1. I, c. xiv, n. 4). L'évêque de Trente, Jean Hinterbach, avait instruit un procès concluant à l'existence d'un meurtre rituel; le commissaire du pape ouvrit un second procès et constata que les greffiers de l'évêque avaient commis des faux. L'agitation fut vive à Trente. Sixte IV ordonna un troisième procès à Rome et le 20 juin 1478, déclara que le procès d'Hinterbach avait été régulièrement et bien fait. C'était user de la forme la plus modérée en face de l'effervescence et du fait accompli (condamnation récente et exécution des coupables). Cependant, il refusa d'autoriser le culte du petit Simon (ou Siméon) et enjoignit à l'évêque de ne pas molester les juifs. C'était par là même déclarer que l'instruction ne l'avait pas amené à une conviction ferme sur la culpabilité des juifs (en général).

L'affaire ne se termina pas là. En 1584, parut, avec l'approbation de Grégoire XIII, le nouveau martyrologe romain préparé par les soins du cardinal Baronius. On y inséra, à la date du 24 mars, la formule que nous avons encore aujourd'hui, concernant saint Simon (ou Siméon) enfant martyr à Trente. Sixte-Quint, dans sa bulle *Regni caelorum* du 8 juin 1588, ratifia pour la ville et le diocèse de Trente, le culte de Simon (ou Siméon) martyr. La bulle n'attribue pas à des raisons rituelles la mort de l'enfant, elle n'avance même pas qu'il ait péri de la main des juifs, elle confirme le culte à raison des miracles. Benoît XIV, dans sa bulle du 22 février 1755, semble croire au meurtre rituel, au moins dans un sens large. Sur un rapport présenté au Saint-Office le 21 mars 1758 par le cardinal Ganganelli (le futur Clément XIV), on retint comme vrais les cas de Simon de Trente et d'André de Rinn, égorgés en haine de la foi chrétienne.

Il reste donc admis pour ces cas, et un certain nombre d'autres que des juifs ont tué des enfants chrétiens, pendant la semaine sainte, en haine de Jésus-Christ (actes que l'on peut qualifier de meurtres rituels au sens large). Le sentiment de Benoît XIV, sur cette matière, a son importance; est également significative l'approbation par Sixte-Quint du culte rendu à saint Siméon de Trente, comme aussi l'insertion de ce nom au martyrologe romain de Grégoire XIII. Le tout peut constituer une béatification équipollente (Benoît XIV, *De beatific.*, 1. III, c. xv, n. 6).

3. Saint Richard de Pontoise - 1179

Richard, enfant, fut, le 25 mars 1179, crucifié à Pontoise par des juifs fanatiques après qu'ils lui eurent fait subir de cruelles tortures : ce meurtre fut l'une des causes qui amenèrent en France l'expulsion des juifs par le roi Philippe en avril 1182. Le corps fut transféré à Paris dans l'église des Innocents : on l'enferma dans une châsse et il opéra plusieurs miracles. Le chef se trouvait



encore dans l'église des Saints-Innocents, au commencement de la Révolution française. L'enfant martyr était honoré à Paris le 30 mars, à Pontoise le 25 mars (Benoît XIV, De béatifications, l. I, c. xlv, n. 4).

4. Le bienheureux Rodolphe de Berne - 1287

Encore une victime des Juifs qui le mirent à mort en haine du Christ, le 17 avril 1287. Le corps, retrouvé peu de jours après le meurtre, fut enterré dans l'église cathédrale de Berne, près de l'autel de la Sainte-Croix. En 1869, la S. Congrégation des Rites a approuvé le culte de ce bienheureux pour le diocèse de Berne.

5. Le bienheureux Werner de Bacherach - 1287

Werner, né vers 1273, d'un père vigneron, au village de Wammenrat, à quelques milles de Bacherach, sur le Rhin en Rhénanie; il perdit son père, étant encore en bas âge, et subit les mauvais traitements d'un homme emporté auquel sa mère s'était mariée en secondes noces. Il prit la fuite, allant à la recherche d'une bonne âme qui consentît à le prendre en pitié. Arrivé à Oberwesel, il se mit au service d'un Juif. Le jeudi saint, 19 avril 1287, il assista à l'office et reçut la sainte communion. Au retour de l'église, il fut saisi par une bande de Juifs, qui pour lui faire rendre la sainte hostie lui firent subir des mauvais traitements, lui ouvrirent les veines en plusieurs endroits et finirent par le faire mourir. La nuit suivante, ils mirent le corps sur un bateau pour le jeter dans le Rhin, et n'y pouvant réussir, ils le jetèrent dans un trou à Bacherach. On parvint à découvrir le corps qui fut enterré à Saint-Cunibert de Bacherach. Des miracles attestèrent la sainteté de cet enfant martyr.

En 1428, on éleva une magnifique église en son honneur ; il y eut une élévation et une translation solennelle de son corps. On ouvrit un procès en vue de sa béatification, mais il ne semble pas que Martin V ait donné suite à ce procès. Au XVI^e siècle, l'église de Besançon obtint une parcelle des reliques de ce martyr ; son nom devint célèbre dans la région et les vignerons le choisirent pour patron. Il est également honoré en Auvergne sous le nom de Verny.

6. Le bienheureux André de Rinn - 1462

On a pu lire précédemment l'histoire du bienheureux Werner, immolé par des Juifs un jeudi saint en 1287. C'était en Rhénanie.

Aujourd'hui, un meurtre analogue aurait été perpétré dans le Tyrol, à Rinn, près d'Innsbruck

André y était né en 1459 de paysans. Son père mourut lorsqu'il avait deux ans, et il fut confié à son oncle et parrain, un aubergiste de village. Le 12 juillet 1462, le petit André disparut. Sa mère le trouva pendu à un arbre, son pauvre corps criblé de coups de couteau. L'oncle raconta qu'il l'avait vendu à des Juifs, des colporteurs de passage. Il montra les pièces d'or. Mais quoi, elles étaient changées en feuilles de saule... L'homme mourut un certain temps après dans le délire. En 1475, quelques Juifs de Trente furent torturés pour avoir tué un petit chrétien nommé Simon. Les paysans de Rinn vinrent rappeler l'affaire d'André.



L'endroit où le petit corps avait été trouvé fut appelé Judenstein, Pierre-des-Juifs; on parla de miracles; le culte de l'enfant se répandit dans le Tyrol septentrional. En 1670, une chapelle s'éleva sur les reliques. En 1750, le pape Benoît XIV confirma ce culte et accorda un office pour le pays, mais, en 1755, il refusa à l'évêque de Brixen la canonisation d'André. A vrai dire, il se pourrait que l'enfant ait été tué par son oncle dans un accès de folie et que les Juifs aient été inventés de toutes pièces.

7. Le bienheureux Hugues de Lincoln - 1255

Quand on parle de Hugues de Lincoln, on pense au chartreux, évêque de Lincoln de 1186 à 1200. Mais il y eut un petit Hugues après ce grand évêque. Il s'agit d'un enfant qui aurait été immolé par des Juifs en 1255. D'après J. Capgrave, des Juifs de Lincoln s'emparèrent d'un petit chrétien de huit ans nommé Hugues. En haine du Christ, ils renouvelèrent les scènes de la Passion sur le pauvre, le criblèrent de coups de poignard et le crucifièrent. Finalement, on extirpa ses entrailles. Des atrocités juives analogues se trouvent dans les Acta. aux 24, 25 mars, 17, 19 avril, 12 juillet

8. Saint Dominique de Val de Saragosse - 1250

Le petit Dominique (Dominguito) de Val, fils du tabellion Sancho et d'Isabelle, aurait été crucifié, âgé de 7 ans, et achevé d'une blessure au côté par des Juifs à Saragosse en Aragon (1250). Son culte est bien attesté (Acta sanct., 31 août, T. VI, p. 777-783)

9. Saint Christophe de Tolède - 1490

Ce serait un de ces petits "innocents" volés et crucifiés par les Juifs. Son culte a été confirmé par Pie VII en 1805. Il est patron de La Guardia.

10. Herbert de Huntingdon - 1180.

11. Conrad de Weissensee - 1303

12. Louis (ou Ludwig) de Ravensburg – 1429

13. Lorenzino Sossio -1485

Etc.

(à suivre)